

Réf: Dossier N° 089137

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « GAROM AGRO »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré  
9emeTranche, EN FACE DE RTIS A 10 M DE L'IMMEUBLE CGK, ,  
Lot 1208, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 21 mars 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 21 mars 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GAROM AGRO »

Objet : Distribution et Commercialisation de produits phytosanitaires et engrais, Importation de produits phytosanitaires et engrais, Hygiène publique, Fumigation, Dératisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody Angré  
9emeTranche, EN FACE DE RTIS A 10 M DE L'IMMEUBLE CGK, ,  
Lot 1208, Ilot 39

Dirigeant(s) : M GONE ARISTIDE ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01975 du 21/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10673/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

